

# LA LETTRE DES EMPLOYEURS

Année 2006 - Numéro 558

Date de parution : 7 avril 2006 - ISSN 0295-5512

**Edito : La visite du ministre de l'Outre-mer a-t-elle rassuré les entrepreneurs ?**

Durant son séjour, le Ministre de l'Outre-mer François BAROIN a réaffirmé que l'Etat était là pour assurer ses missions, c'est-à-dire accompagner le Pays dans le cadre du statut d'autonomie. Cette démarche répond semble-t-il à une attente forte de la population. Qu'en est-il pour les chefs d'entreprises ? Reçue par son conseiller pour les relations internationales Alain CARTON, la délégation du CEPF a apprécié le message du Ministre de l'Outre-mer faisant du cadre institutionnel actuel l'outil idéal de développement économique et social. Il a également été noté qu'un tel projet de

développement devra nécessairement associer tous les acteurs économiques mais également tous les élus y compris ceux des communes.

Nous restons toutefois perplexes tant il vrai que pour l'instant, cette méthode n'est pas celle qui est retenue par le Président du Pays.

Que se soit pour les « Accords de Tahiti Nui » qui n'ont fait l'objet d'aucune présentation ni d'aucune discussion avec les forces vives du Pays, ou bien encore le « Pacte de confiance » dont personne ne connaît vraiment le contenu, la visibilité sur l'avenir économique de la Polynésie française est quasi nulle. Qui plus est, le Président n'a jamais pris la peine de recevoir une délégation du CEPF malgré nos demandes répétées.

Le statut actuel qualifié du « meilleur de tous les statuts » par le ministre de l'Outre-mer François

BAROIN offre au Président du Pays de larges prérogatives qui impliquent cependant des prises de décisions. Or le Président et ses ministres nous expliquent que les caisses sont vides et qu'ils n'ont donc pas les moyens d'assumer leurs missions, la responsabilité de cette situation pesant sur l'Etat. De son côté, le représentant de l'Etat que nous avons rencontré nous explique que cette situation est le résultat de l'absence d'élaboration et de présentation de budgets précis de la part des ministères compétents. Chacun se renvoie pour l'instant poliment l'ascenseur.

A cela s'ajoutent les déclarations du Ministre de l'Outre-mer qui annonce qu'il n'est pas possible de discuter au-delà de 2007 à cause des échéances électorales et l'absence totale de plan stratégique du Président sur un sujet qui lui est pourtant cher : l'indépendance du Pays. En effet le Président souhaite-t-il réduire le niveau de vie de tout le monde ? Ou au contraire souhaite-t-il développer des secteurs économiques afin d'atteindre une indépendance économique avant une éventuelle indépendance politique ? Si tel est le cas, quels moyens compte-t-il mettre en oeuvre ? Autant de questions qui restent pour le moment sans réponse à notre grand regret et qui ne favorisent pas la confiance.

Jacques BILLON-TYRARD  
Président



CONSEIL DES ENTREPRISES  
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE



ASSOCIATION  
FRANÇAISE  
DES BANQUES  
COMITE LOCAL DE  
POLYNÉSIE FRANÇAISE

ASSOCIATION DES  
TRANSPORTEURS  
AERIENS LOCAUX  
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE



ASSOCIATION TAHITIENNE  
DES PROFESSIONNELS  
DE L'AUDIOTEXTE



CONSEIL DES PROFESSIONNELS DE L'HÔTELLERIE



CHAMBRE SYNDICALE  
DES ENTREPRENEURS  
DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS  
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE



Fédération  
Générale du  
Commerce

OPCIF  
ORGANISATION PROFESSIONNELLE  
DU CONSEIL DE L'INTERIM  
ET DE LA FORMATION

S.I.P.O.F.  
Syndicat des Industriels de la Polynésie Française

SPCA  
Syndicat Professionnel des  
Concessionnaires Automobiles

SYNDICAT DES  
AGENCES MARITIMES  
Au long cours  
DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE

SYNDICAT DES EMPLOYEURS  
DU SECTEUR DE L'ASSURANCE

UNIMAP  
Syndicat professionnel  
des accoriers  
de la Polynésie Française  
Union des Industriels  
de Manutention  
de la Polynésie Française

